

Georges AUDEBERT (1913-2002)

Un Christophorien devenu Sous Préfet et écrivain.

Partons d'une carte photo éditée à l'occasion de l'inauguration du monument en l'honneur du professeur Fulgence Raymond, le 5 octobre 1913, à Saint-Christophe. Devant l'immense tribune dressée pour l'occasion, nous distinguons 6 personnages, 3 élèves et leurs instituteurs qui attendent Mme Raymond pour lui offrir des fleurs. Parmi ces 3 adultes, on voit Ferdinand Alousque puis sa fille, Suzanne Audebert, les 3 enfants et, au fond, Marie Alousque.

Il se trouve que Suzanne Audebert était enceinte à ce moment-là et allait donner naissance, le 23 décembre 1913 à Georges Audebert.



Ci-dessous et page suivante, l'acte de naissance de Georges Audebert.



L'An mil neuf cent treize, le vingt trois du mois
de décembre à dix heures vingt cinq du matin
Par devant Nous, Brossard Léon, maire
Officier de l'état-civil de la commune de Saint-Christophe
canton de Neuvy-le-Roi, département d'Indre-et-Loire,
est comparu Audebert Gaston Clément
âgé de vingt cinq ans, profession d'Instituteur
demeurant à Saint-Christophe
département d'Indre-et-Loire lequel nous a présenté un enfant du
sexe masculin, qu'il a déclaré être né à Saint-Christophe
le vingt trois du mois de décembre, l'an mil neuf cent treize

Audebert
 Georges
 le 23 d'août 1913

à dix heures vingt cinq du soir du sieur Audebert
Gaston Clément âgé de dix ans,
 profession _____ et de Alousque Suzanne
Marie âgée de vingt quatre ans.
 son épouse profession d'institutrice demeurant
 à Saint Christophe département d'Indre & Loire
 auquel enfant il a déclaré vouloir donner le prénom de
Georges

Lesdites déclarations et présentations faites en présence de Alousque
Marie veuve Samson âgée de quarante cinq ans, profession
d'institutrice demeurant à Saint Christophe
 département d'Indre & Loire, et de Samson

Mairie de Tavers
 Le 29 Octobre 1913
 avec Suzanne Marie
Alousque
 Le Greffier,

Ci-dessous, l'acte de mariage de Gaston Audebert et Suzanne Alousque, le 25 mars 1913, à Saint-Christophe.

n° 1
 Audebert
 Gaston Clément
 et
 Alousque
 Suzanne Marie
 le 25 mars 1913

L'An mil huit cent vingt, le vingt cinq du mois
 de mars à onze heures et demie du matin
 Par devant Nous, Brossard Jean
 Officier de l'état-civil de la commune de Saint Christophe, canton
 de Vauvray le Roi, département d'Indre-et-Loire, ont comparu en notre
 Maison commune et publiquement : Audebert
Gaston Clément
 âgé de vingt quatre ans, né à Dennevières
 département d'Indre & Loire, le vingt trois du mois
 de novembre, l'an mil huit cent quatre vingt huit
 profession Instituteur, demeurant à Villeboug
 département d'Indre & Loire, fils majeur de Jules
Audebert (décédé) profession _____
 demeurant à _____ département d' _____
 La grand mère paternelle Ducet Louis veuve Audebert est
 présente et consentante au mariage
 et de Arletine Marie Brossard profession (décédée)
 demeurant à _____ département d' _____
 La grand mère maternelle Barnay Jos veuve Bruneau est
 présente et consentante au mariage
 Et Alousque Suzanne Marie
 âgée de vingt trois ans, née à Brossay
 département d'Indre & Loire, le vingt du mois
 de juin, l'an mil huit cent quatre vingt neuf
 profession Institutrice, demeurant à Saint Christophe
 département d'Indre & Loire, fille majeure de Alousque
Ferdinand profession Instituteur
 demeurant à Saint Christophe département d'Indre & Loire
 présent et consentant au mariage
 et de Dechine Hortile (décédée) profession _____



Photo prise à l'issue du mariage civil de Gaston et Suzanne devant une maison toute proche de la mairie.

Voici ce qu'écrivit Georges Audebert dans son livre "Le fils du maître d'école", à propos de ce mariage.

L'inclination réciproque de mes parents se concrétisa donc enfin officiellement et ce fut un grand mariage, avec toute la famille, les grands-mères, les tantes et les cousins qui se ruèrent pour l'occasion en vêtements de luxe. Ma mère dans une robe blanche à la dernière mode, mon père en jaquette étaient magnifiques, et une grande photographie immortalisa cette journée très réussie : c'était, paraît-il, une des plus belles noces qu'on ait vu dans le pays !

Intéressons-nous maintenant à l'ascendance des deux époux.

Gaston Clément Audebert était né le 23 novembre 1888, à Sennevières (37) où son père était instituteur, fils de Julien Audebert (1866-1903) et de Albertine Marie Pansard (1865-1906).

Il eut 2 frères et une sœur :

Marc Julien Lucien Audebert né le 4 février 1890, à Sennevières. Il épousa le 3 juin 1911, à Château-la-Vallière, Charlotte Andrée Albertine Soulet. Il fut tué pendant la guerre 14-18, le 27 octobre 1914, en Belgique.

Marius Audebert né le 11 juin 1891, à Sennevières, mais décédé le 16 juin.

Renée Audebert qui épousera un Serbe et ira vivre à Belgrade.

Gaston, après son passage à l'École Normale de Loches, exerça la profession d'instituteur dans différents villages ou villes de Touraine : Langeais, Preuilley-sur-Claise et Bléré, avant son service militaire. Une fois libéré il fut nommé à Villebourg puis à Marray et là il fut appelé pour défendre la patrie en 1914. Il fut envoyé en Bulgarie pour libérer ce pays.

Il revint à Marray plusieurs mois après l'armistice et le couple fut nommé à Semblancay.

En 1921, la famille Alousque fit l'acquisition d'une automobile, un événement relaté par Georges Audebert, dans son livre.

Pour nous, le grand événement fut dans ces moments-là, en 1921, l'acquisition d'une automobile par mon grand père.

A Semblançay, seul le boucher en possédait une qu'il avait assortie à sa profession en la choisissant de couleur rouge sang.

Maintenant, « nous » avons nous aussi une voiture « sans chevaux », que mes grands-parents, Saint-Christophe n'étant qu'à vingt kilomètres, étaient venus nous faire admirer. C'était une torpédo « Clément Bayard », à toit ouvrant, où on était juché moins haut que dans les modèles précédents, mais qui rutilait de tous ses cuivres. On la mettait naturellement en marche à la manivelle, et le moteur partait parfois du premier coup. Après



M. Alousque et sa femme dans la Clément Bayard. (Photo fournie par Georges Audebert)

Après trois années passées à Semblançay, le couple Gaston et Suzanne fut nommé à La Haye-Descartes.

Le petit Georges fit sa scolarité primaire dans la classe de sa mère puis de son père, mais en septembre 1926, il devint interne au collège de Châtellerault.

Pendant l'été 1928, Georges et ses parents allèrent rendre visite à la tante Renée installée à Belgrade.

A la rentrée suivante Georges put changer d'établissement, abandonner le minable collège de Châtellerault pour entrer au lycée Descartes de Tours où il était externe car sa mère fut nommée à La Riche et son père à l'école Jean Macé de Tours. Deux ans plus tard Gaston fut nommé professeur à l'École Primaire Supérieure,

Le bac obtenu, il fallait envisager la suite en études supérieures.

J'étais donc bachelier, mais mon diplôme qui, peu de temps encore avant ouvrait toutes les portes, n'ouvrait plus guère que celle des concours menant à des carrières de fonctionnaires qui ne m'attiraient guère ou celles de l'Université aux perspectives plus brillantes mais incertaines.

J'optai pour l'Université : encore fallait-il y trouver sa voie et je ne me sentais aucune vocation particulière. J'avais sans doute quelques aptitudes congénitales à l'enseignement dont il m'arrivait de faire la preuve quand je « remplaçais » plus ou moins auprès de leurs élèves, lorsque j'étais en congé, l'un de mes parents appelé pour quelques heures par une obligation urgente.

Ce fut à la faculté de droit de Poitiers que Georges décida de s'inscrire pour préparer une licence de droit.

J'étais maintenant licencié en droit, c'était là important, car la porte des carrières juridiques m'était ouverte... à condition de persévérer ! J'y étais bien décidé, mais quelle voie choisirais-je à la rentrée ? Il fut décidé que je préparerais un « diplôme d'études supérieures », première étape du doctorat, et qu'en même temps, je suivrais le stage des avocats, qui pouvait me conduire à la magistrature, vers laquelle mon père souhaitait toujours que je me dirige.

Sa licence obtenue, Georges Audebert poursuit ses études de droit vers le doctorat.

Entre-temps, tandis que, d'autre part, je préparais mon diplôme d'études supérieures de droit public, j'avais prêté serment devant la Cour d'appel en qualité d'avocat stagiaire. Je n'avais pas encore reçu la robe que faisait confectionner pour moi ma grand-mère, aussi avais-je dû en louer une au concierge du Palais de Justice. « Cette robe vous va très bien, monsieur », m'avait dit celui-ci en m'habillant, mais lorsque j'étais revenu de ma prestation de serment, il m'avait accueilli par un : « Mes félicitations, Maître ! » qui consacrait ma promotion.

J'avais plaidé pour la première fois en faveur d'une pauvre fille dont un mauvais garçon avait voulu faire une prostituée.

J'eus, à la fin de l'année, mon petit succès à la Faculté. Marcel Waline m'avait chargé de faire une conférence sur « la fin des dictatures » : j'avais, à ma grande surprise, découvert en étudiant toutes les dictatures du passé et celles du monde contemporain que si ces régimes d'oppression personnelle avaient pu quelque temps donner l'illusion de l'efficacité, ils avaient tous finalement, lors de leur disparition, laissé le pays dans une situation pire que celles qu'ils avaient trouvée. Mon travail fut apprécié par les professeurs présents, ce qui ne fut peut-être pas étranger au fait que je fus assez brillamment reçu à mon diplôme d'études supérieures de droit public.

Quand je commençai à Poitiers ma troisième année d'études de doctorat, que je comptais consacrer à ma thèse, je fus réélu président de l'A.G., en assemblée générale cette fois et sans concurrent. C'était ma troisième année de présidence, et j'étais le premier dans l'Histoire à occuper celle-ci aussi longtemps. Les nouveaux étudiants n'avaient jamais connu que moi comme président, et je jouissais d'une autorité morale dont aucun de mes prédécesseurs, même dans un lointain passé, n'avait bénéficié. Il me fallait parfois déjouer des complots généralement ourdis par quelque fille du foyer qui voulait pousser « son grand homme », mais les fidèles de mon mini-gouvernement passaient à la contre-attaque et confondaient les intrigants qui venaient à récipiscence, et auxquels j'accordais un généreux pardon !

Pendant ce temps, ses parents changent de poste.

Il était, depuis peu, intervenu dans la carrière de mon père un heureux événement : il avait été nommé directeur de l'école Jean-Macé, celle où il avait fait deux années de purgatoire, mais le poste avait pris une particulière importance, car il venait d'y être adjoint un « cours complémentaire », petit établissement du second degré qui absorbait le trop-plein de l'école primaire supérieure et que mon père était chargé d'organiser. Ma mère avait quitté sans amertume sa direction de l'école des Abeilles pour suivre mon père dans sa nouvelle école comme simple institutrice : elle avait, en effet, toujours souhaité être à ses côtés, et la direction qu'elle assurait aux Abeilles en restant personnellement chargée d'une classe la fatiguait dangereusement.

Grâce à ses relations avec un député, Gaston permet à son fils d'entrer au cabinet d'un ministre, mais pas pour longtemps.

Nous nous étions donc tous retrouvés sur le trottoir de la rue de Tilsit, Ministre et membres du Cabinet...

Avant de partir, le Ministre nous avait décorés...

Je n'avais plus qu'à aller terminer ma thèse...

Georges reprit le chemin, de la faculté et présenta sa thèse de doctorat.

Les auditeurs, mes camarades, avaient jusque-là écouté ces éloges avec un peu d'envie.

« — Car votre thèse, monsieur Audebert, avait continué le professeur Védel, ce n'est pas une thèse, c'est beaucoup mieux que cela, c'est... comment dirais-je... du journalisme, du très bon journalisme, de l'excellent journalisme... Mais ce n'est que cela ! »

Le jury devait tout de même me conférer la mention « honorable » : j'avais désormais, moi aussi, droit à une robe avec épitoge rouge à trois rangs d'hermine, et ceci m'aiderait sans doute à obtenir une nomination de chef de Cabinet de Préfet... lorsque j'aurais accompli le service militaire.

Sa thèse réussie, Georges doit maintenant effectuer son service militaire

J'avais parfois connu pendant mon enfance et mon adolescence des moments pénibles. Pourtant, j'avais sans doute jusque-là mangé mon pain blanc.

Mon départ « sous les drapeaux » marqua pour moi le début de six années sombres, pendant lesquelles je me demandais presque chaque jour de quoi le lendemain serait fait.

En 1945, c'est la libération, Georges Audebert est officiellement nommé à Laval.

Je savais aussi que ma famille serait heureuse et fière de ma nomination. Le vœu de ma grand-mère, de plus en plus gravement malade, et qui ne souhaitait rien d'autre, avant de mourir, que de « voir son petit-fils sous-préfet », serait presque exaucé. Mon père qui, pendant longtemps, n'avait pas imaginé qu'il pût y avoir une communauté entre sa profession et l'administration préfectorale, se rendait maintenant compte que celle-ci, selon la conception que j'en avais, prolongeait au service de la population l'action du « maître d'école de la République » qu'il s'était toujours flatté d'être : mon entrée dans le corps préfectoral serait un peu le couronnement de sa vie !

Je partis donc vers le chef-lieu de la Mayenne avec un ami qui avait gardé sa voiture et disposait d'essence. J'évitais ainsi l'auto-stop que m'avait conseillé le préfet Vivier, mais il nous fallut faire d'invraisemblables détours pour trouver des points de passage sur les cours d'eau, nombreux dans la région, que nous dûmes franchir sur des ponts de bateaux.

Puis c'est enfin qu'il devient officiellement sous-préfet, à Châteaubriant, en Loire-Atlantique.

Et c'est ainsi que, non sans difficulté, car le ministère avait ses candidats et prétendait les imposer au ministre, je fus nommé sous-préfet de Châteaubriant, en Loire-Atlantique, à soixante kilomètres de Laval.

Georges écrit un deuxième livre "Au cœur du drame franco-algérien" dont voici un extrait de la quatrième de couverture.

Georges Audebert, après son doctorat en droit, est reçu au concours de chef de cabinet, mais est écarté par les autorités de Vichy. Sous-préfet de Chateaubriant, puis secrétaire général de la Sarthe, il poursuit sa carrière en Algérie comme sous-préfet. *Au cœur du drame franco-algérien* rend compte de cette expérience.

Après 1959, il est sous-préfet dans les Vosges, puis à Pontivy et enfin à Montmorency.

Dans ce deuxième ouvrage d'un peu plus de 150 pages, Georges Audebert nous relate son expérience de sous-préfet dans l'Algérie de la fin de l'époque coloniale et qui va prochainement obtenir son indépendance.

J'ai récemment fait l'acquisition de ce livre et je vais vous en transcrire quelques extraits pour vous montrer les problèmes auxquels l'auteur était confronté pendant les deux années passées à la sous-préfecture de Relizane, une petite ville de l'Oranie.

Georges AUDEBERT

AU CŒUR DU DRAME FRANCO-ALGÉRIEN

Sous-préfet dans l'Algérie en guerre



Phénix Éditions

Lorsque commença mon « aventure algérienne », j'étais depuis douze ans sous-préfet dans la France libérée.

Après avoir été membre du cabinet de trois ministres et traversé non sans quelques périls, mais sans trop de dommages, l'occupation, où je m'étais acquis quelques mérites, j'avais dû, après le départ de l'envahisseur, participer comme chef de cabinet du préfet de la Mayenne, à la difficile action de remise en ordre d'une administration profondément troublée par la présence allemande et le régime équivoque de Vichy.

Il relate ici son arrivée à Relizane, sa nouvelle affectation algérienne.

Enfin, un barrage de barbelés et un nid de mitrailleuse annonça l'approche de ma destination : Relizane, une « cité de colonisation » de 50 000 habitants, avec sa place centrale bordée de palmiers et son kiosque à musique, sa mairie, son église et sa mosquée, riante malgré l'atmosphère de guerre sous-jacente, qu'encerclaient de pauvres quartiers « indigènes ».

La situation que je trouvai dans la ville, trois mois après le soulèvement d'Alger et le retour au pouvoir du général de Gaulle, ne fit, hélas ! que confirmer – et au delà ! – mes craintes.

Premiers contacts avec les autorités militaire du secteur.

Quelques jours après, je fus invité à dîner par le colonel Mercier, « commandant civil et militaire du secteur », qui détenait tous les pouvoirs dans mon arrondissement et s'y était arrogé le droit de vie et de mort sur tous ses habitants non européens. Le colonel ne me cacha pas qu'il en usait sans complexe :

— Ici, me déclara-t-il, la Cour martiale, c'est moi ! Quand j'ai trois renseignements concordants sur un suspect, je dis : à la casserole !

Sans me départir apparemment de mon calme, je l'interrogeai :

— Et que leur arrive-t-il, mon colonel, à ceux que vous destinez ainsi à la casserole ?

— Oh ! me répondit-il, peut-être tout de même un peu gêné, on les emmène en corvée de bois ! Ils cherchent plus ou moins à s'évader, alors vous comprenez !

« Bien que la police et la gendarmerie aient reçu pour consigne absolue de ne rien me dire à ce sujet, je ne devais pas tarder à connaître toute la vérité sur ces exécutions clandestines grâce à ma fidèle « gouvernante » arabe, Radem, qui allait être pour moi une précieuse informatrice.

Elle avait vite compris mon désaveu des injustices et des excès dont étaient victimes les musulmans et elle m'avait fait part des confidences des gendarmes mobiles avec lesquels elle fraternisait car elle leur prêtait fréquemment la main pour les réceptions au mess des officiers.

Un matin, n'en pouvant plus de se taire au retour d'une des missions qu'on leur imposait, ils lui avaient révélé ce qu'ils faisaient des condamnés. Ils les emmenaient dans les champs, les détachaient et feignaient de les relâcher. Les malheureux qui n'étaient pas dupes les suppliaient : « On a une famille, des enfants, ne nous tuez pas ! » Les gardes leur répondaient : « Courez ! » Ils essayaient de s'éloigner et ils étaient abattus. « Ah ! se lamentaient les exécuteurs occasionnels, on n'aime pas ça, mais c'est les ordres ! Vivement qu'on rentre en France ! »

Chaque jour, dans le reste de l'arrondissement, une dizaine de « terroristes » disparaissait de la même façon et la petite ville de Zemmora, proche de Relizane, avait été surnommée, depuis les éliminations massives qui y avaient eu lieu, « Zemmora l'abattoir ».

Que penser après de telles révélations !

Je sentais que nous courions à la catastrophe et qu'en seraient les premières victimes, non point les extrémistes de la haute colonisation qui avaient leurs arrières assurés, mais tout le petit peuple européen qui les suivait, y compris les colons et les autres « Français d'Algérie » clairvoyants et de bonne volonté, qu'on avait réduits au silence.

Je me demandais ce que j'étais venu faire dans ce pays, me refusant à penser que le prestige de mon titre n'était destiné qu'à couvrir ce qui se passait ici et qu'on m'y avait envoyé seulement pour que la métropole puisse croire, comme le souhaitait de Gaulle, que la République française et lui-même commandaient en Algérie.

Ce qu'en pense Radem suite à un tel comportement.

« Vous voyez, monsieur, me dit ma fidèle Radem, ceux qui veulent se séparer de la France, ils triomphent, ils disent que, puisque même de Gaulle ne peut pas faire obéir l'armée et les colons pour qu'ils laissent élire ceux qui veulent qu'on soit mieux traités, il n'y a plus que l'indépendance ! »

Voici comment se comportait une européenne avec ses ouvriers algériens.

Au moment des vendanges, où elle embauchait, comme les autres viticulteurs, des ouvriers occasionnels, elle payait ceux-ci exclusivement avec quelques grappes de raisin. Ce n'était pas la seule, mais ce qui la distinguait, c'est que le matin avant le début de la cueillette, elle pesait ses employés sur la balance à bestiaux et faisait mine de noter leur poids. Le soir, elle répétait l'opération et feignant de constater qu'ils pesaient plus lourd, elle en tirait la conclusion qu'ils avaient mangé du raisin et s'en autorisait pour réduire la rémunération en nature convenue ou même pour la supprimer complètement.

Ben Cara un algérien vivant en France revient dans son pays d'origine et voici sa réaction après avoir découvert le comportement des militaires. Il rejoindra les rangs du F.L.N.

Alors, ses camarades, ce sont eux qui me l'ont raconté, virent Ben Cara changer brusquement d'attitude à son retour à Paris et prendre contact avec le FLN.

Ce genre d'avanie affecte profondément les musulmans qui ont pu croire un moment que leur travail et leur culture leur donnaient pleinement droit, à eux et à leur famille, à la qualité de Français et à l'égalité inscrite dans la devise française qu'on leur avait enseignée à l'école.

Georges Audebert juge le comportement du Colonel Mercier, le chef militaire du secteur qui n'apprécie pas les actions du sous-préfet.

Le colonel Mercier, lui, ne partageait pas cette opinion et il ne croyait à rien d'autre qu'à « l'action de maintien de l'ordre ». Il l'avait prouvé en confisquant illégalement pour construire des postes militaires la totalité des crédits civils dont j'aurais dû pouvoir disposer pour améliorer les conditions de vie de la population. Je sentais, malgré tout, dans le cadre de mon petit « territoire est » qui était, par sa structure géographique et ethnique une Algérie en réduction, que, sensible à la sympathie que me manifestait de plus en plus la population « algérienne de souche », il commençait à douter des résultats d'une méthode consistant dans la seule répression et qu'il commençait à faire preuve à mon égard d'un peu plus de compréhension.

Certaines initiatives de Georges Audebert sont des réussites.

Je fus plus heureux à l'occasion de la répartition, qui m'incombait légalement, de l'eau d'irrigation en période de pénurie provoquée par une grande sécheresse, car je parvins à imposer que celle-ci ne soit pas réservée aux seuls colons, comme cela était jusque là le cas, au détriment des petits cultivateurs arabes dont les plantations se desséchaient.

Mes deux autres initiatives remarquées furent la création à Clinchant d'un centre de formation professionnelle pour les ouvriers agricoles et d'une exploitation coopérative aux ambitions plus modestes à Ouled-Sidi-Lazreg, où les analphabètes apprenaient au moins à cultiver collectivement une terre qu'ils exploiteraient ensuite individuellement. Puis, je m'attaquai avec l'aide de la délégation générale à l'amélioration de la fabrication des tapis de Kalaa, dont l'industrie faisait vivre toute une pittoresque vallée berbère.

Georges Audebert n'hésite pas à se promener en ville, sans escorte.

Je croyais passer inaperçu, et certains s'étonnaient de mon imprudence. Mais je devais apprendre plus tard, après mon retour en France, que dès que je sortais de la sous-préfecture, j'étais discrètement surveillé par des agents de l'armée qui voulaient connaître tous mes déplacements et mes rencontres éventuelles, et en même temps par des Arabes qui craignaient que des membres de la Main rouge, l'organisation extrémiste des colons, déguisés sous une djellaba, comme on les soupçonnait de le faire lorsqu'ils voulaient se débarrasser d'un musulman, n'attendent à ma vie.

Et plus tard, en effet, le déroulement ultérieur de ceci devait prouver que ma brave Radem était étrangement bien renseignée, car le long processus, resté secret, suivi pour aboutir à la paix, jusqu'aux accords d'Evian, en mars 1962, et à la mise en place, à Alger d'un « Exécutif provisoire », paraît bien avoir été, à quelques incidents de parcours près, celui qu'elle avait annoncé... du moins avant que les très graves réactions qu'il devait provoquer n'en viennent compromettre le résultat final.

Avant son départ il est invité à assister à un spectacle haut en couleurs qu'il n'oubliera pas.

J'eus pour la dernière fois, la satisfaction de voir ce magnifique spectacle typique de l'Algérie d'autrefois qu'on ne reverra peut-être plus. Des centaines de cavaliers en burnous blanc, montés sur leurs petits chevaux fougueux, leurs dignitaires en tête, revêtus de leurs djellabas multicolores, dévalaient en vagues successives des montagnes mauves couronnées de quelques nuages qui faisaient ressortir le bleu du ciel. J'emportai avec moi cette image inoubliable de l'Algérie d'hier.

Georges Audebert n'a pas réussi à faire adopter ses idées et il lui faut quitter l'Algérie.

Pour moi, la page était tournée: après avoir failli gagner dans cette lutte du pot de terre contre le pot de fer, j'avais finalement perdu. Cela n'aurait eu d'importance que pour mon destin personnel si je n'avais pu penser que mon éviction signifiait le rejet de la politique que je croyais indispensable pour que l'affaire algérienne reçoive rapidement une solution équitable, avant que la situation ne devienne irrémédiablement catastrophique.

De retour à Paris il est envoyé à Saint-Dié.

On m'accueillit donc de manière à me faire comprendre sans ménagement que le mieux pour moi était de disparaître.

« Ne vous plaignez pas, me dit-on, pour vous cela aurait pu être pire ! Si nous avons un conseil à vous donner, c'est de rejoindre Saint-Dié dans le plus court délai et de vous faire oublier ! »

C'est ainsi que j'étais félicité par mes propres pairs d'avoir cru qu'il faudrait autre chose que des « magnétos et des corvées de bois » pour sauver la présence française en Algérie, et d'avoir, tant soit peu, dans ma petite sphère, sauvé l'avenir franco-algérien. Je pris la route de l'Est sans joie, parce qu'il fallait vivre et qu'on ne change pas si facilement de profession à quarante six ans.

J'avais encore dans les yeux les sommets fauves du Dahra qui à Relizane me séparaient de la mer, lorsque

Ensuite il sera nommé à Montmorency.

Le conflit était depuis longtemps terminé lorsque j'achevai ma carrière à Montmorency, une sous-préfecture d'un arrondissement de 400 000 habitants, d'où on sortait généralement préfet et où se terminait la construction de l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle.

Cette construction m'avait valu de graves préoccupations, car à mon arrivée, rien n'avait été prévu pour reloger les riverains de l'aéroport que le bruit des avions devait chasser de leurs habitations. Mais je m'étais créé une réelle popularité en trouvant, avec les ministères concernés, une formule pour indemniser les intéressés et leur permettre de se réinstaller hors de la « zone de bruit », ce qui avait d'ailleurs certainement évité une véritable révolution.

Sa fin de carrière n'est pas celle espérée et il doit partir en retraite sans la promotion souhaitée.

J'aurais dû, peu après, être normalement nommé préfet. Mais mes concurrents, très influents au ministère de l'Intérieur, tirèrent argument de mon âge, car les péripéties de ma carrière m'avaient fait perdre beaucoup de temps et j'avais atteint la soixantaine, pour faire écarter ma candidature.

Au lieu d'accéder à la haute fonction qu'on m'avait laissé espérer, je fus donc admis à la « préretraite ».

Revenons à la vie familiale de Georges Audebert.

Les parents de Georges Audebert finirent leur carrière d'enseignants à Tours où ils moururent. Gaston décéda le 14 novembre 1957, à 69 ans et son épouse Suzanne, le 19 octobre 1976, à 87 ans.

Leur fils Georges avait 50 ans quand il se maria à Tours, le 29 octobre 1963, avec Gisèle Renée Houssemand, née le 14 novembre 1925, à Bruyère dans les Vosges. Elle décéda le 8 mai 2023, à Tours, elle avait 97 ans.

Georges Audebert décéda le 1^{er} novembre 2002, à Tours.

Revenons aux grands-parents maternels de Georges Audebert, ceux qui figurent sur la carte postale de la première page, Ferdinand et Marie Alousque. Ils furent tous deux instituteurs à Saint-Christophe.

Ferdinand Alousque d'octobre 1910 à octobre 1921 en succédant à Jules Egal.

Marie Alousque d'octobre 1910 à octobre 1925.

Ferdinand Alousque était né à Mirandol (Tarn) le 5 octobre 1860. Il décéda en 1929, à La Riche (37), à 69 ans.

Ferdinand Alousque épousa, en première noce, Adèle Duchêne, à Boussay, le 17 juillet 1888. Ils eurent une fille Suzanne, née le 13 juin 1889. Adèle décéda le 15 décembre 1900, à Boussay.

Il se remaria avec Marie Samson née le 5 avril 1868, à Bourgueil (37), le 2 septembre 1902, à Rivarennes (37), elle était veuve de Deniau Antoine. Marie Alousque décéda le 5 octobre 1944, à Boussay (37), à 76 ans.

N° 1

L'an mil huit cent quatre-vingt huit, le dix sept du mois de juillet
à dix heures du matin

Mariage de
Alousque Ferdinand
Francis
+ Dechêne Adèle
le 17 juillet

Par devant nous, Mouton-Victor Mair
Officier de l'état-civil de la commune de Boussay, canton de
Boussay, département d'Indre-et-Loire, ont comparu en notre Maison commune
et publiquement : Monsieur Alousque Ferdinand Francis

âgé de vingt sept ans, né à Mirandol département du Tarn
le cinq du mois d'octobre, l'an mil huit cent soixante
profession d'instituteur, demeurant à Boussay
département d'Indre-et-Loire, fils Major de Alousque Joseph
profession de Barattier
demeurant à Pont-de-Tiron 6^{ème} Mirandol département du Tarn
Consentant au dit mariage par procuration passée par M^{rs}
Hippolyte Esquilat Notaire à Langléon le treiz juin dernier
et de Marie Jean Gargard profession de Barattier
demeurant à Pont-de-Tiron 6^{ème} Mirandol département du Tarn
Consentant par procuration passée par M^{rs} Hippolyte
Esquilat Notaire à Langléon en date du treiz juin dernier
Et Demoiselle Dechêne Adèle

âgée de dix neuf ans, née à Boussay département d'Indre-et-Loire
le vingt quatre du mois de juillet, l'an mil huit cent soixant huit
Sans profession, demeurant à Boussay

Ci-dessus, l'acte de mariage entre Ferdinand Alousque et Adèle Dechêne.

Ci-après, l'acte de mariage de Ferdinand Alousque et Marie Samson.

N° 16

L'AN mil neuf cent deux, le deux
du mois de Septembre à deux heures du matin
Par devant Nous, François François maire et
Officier de l'état civil de la commune de Beaumont, canton d'Agay le
Beaumont, département d'Indre-et-Loire, ont comparu en notre Maison commune
et publiquement : Alousque Ferdinand François vulg. Decheu
Adèle
âgé de quarante un ans, né à Mirandol Bourgmouac département du Var
le Vingthuit du mois de Octobre, l'an Mil huit cent soixante
profession Directeur, demeurant à Bourguin
département d'Indre et Loire fils légitime de Alousque Joseph
François profession _____
demeurant à _____ département d' _____
et de Samson Marie Françoise veuve profession _____
demeurant à _____ département d' _____
Et Samson Marie Françoise veuve de Deniau Antoine Gustave
âgée de quatre ans, née à Bourguin département d'Indre et Loire
le vingt du mois de Avril, l'an Mil huit cent soixante huit
profession Constitutive, demeurant à Bourguin
département d'Indre et Loire, fille légitime de Samson Marie Françoise
profession de concubine
demeurant à Bourguin département d'Indre et Loire
Les parents et consentants
et de Beaumont Françoise profession de concubine
demeurant à Bourguin département d'Indre et Loire
Les parents et consentants

ACTE N° 9

du 31 Janvier 1929 le vingt et un janvier mil neuf cent vingt-neuf,
à deux heures est déposé à La Roche
Recueil de la Mairie n° 103
Ferdinand François Alousque
(1) veuf N° 9
du 31 Janvier 1929 né à Mirandol Bourgmouac (Var) vingt cinq octobre mil
de Ferdinand François Alousque huit cent soixante (1) sans profession Directeur veuf
Alousque fils de feu Joseph Alousque (1) et de Marie Françoise
son épouse (1) veuf
(2) veuf en premières nocces de Adèle Decheu
épouse de Marie Samson, veuve Deniau

Ci-dessus, l'acte de décès de Ferdinand Alousque.

Quelques photo de classes prises à Saint-Christophe.



Sur cette photo de 1911 figurent les élèves des classes de Mme Alousque et de sa fille Suzanne Alousque.

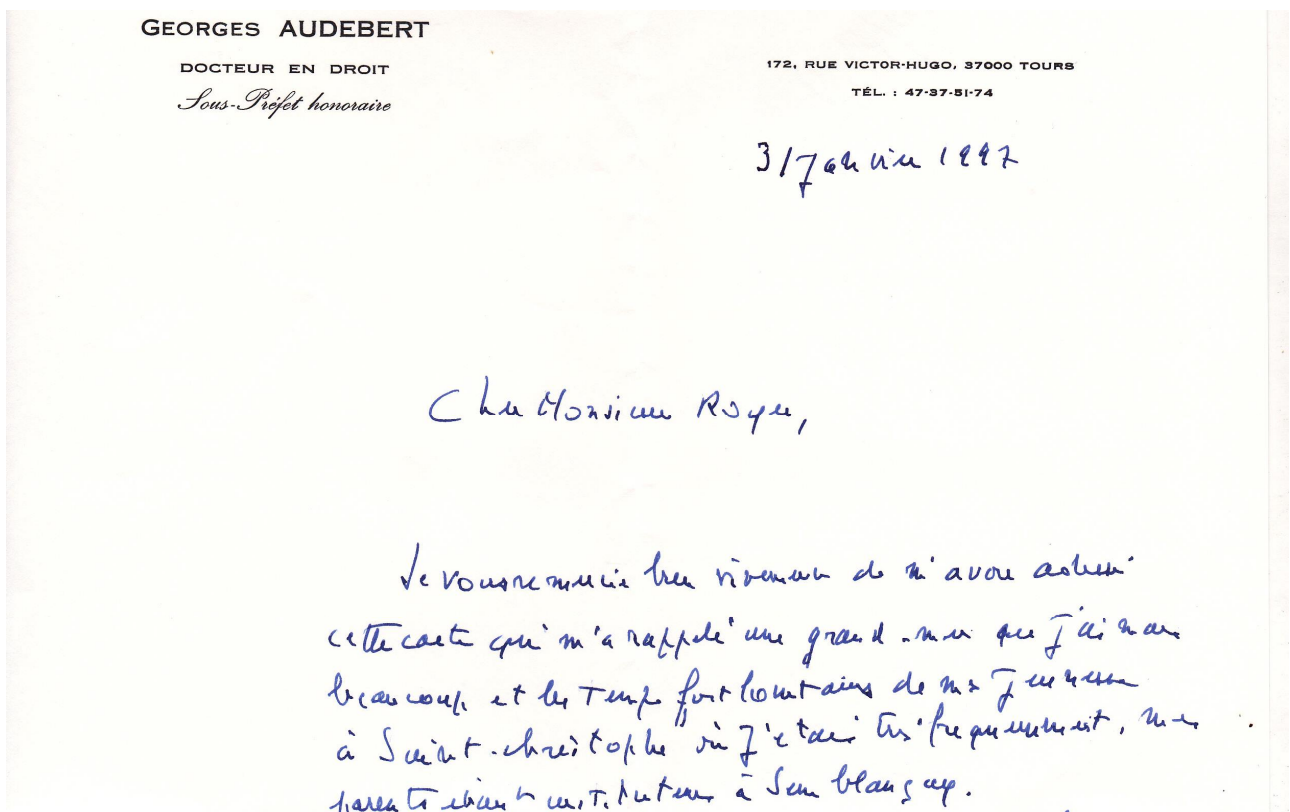


Madame Marie Alousque et ses élèves en 1920.



Les élèves de la classe de M. Alousque, en 1920.

Pendant les années 1990, j'ai eu l'occasion de connaître Georges Audebert, suite à la sortie de son livre "Le fils du maître d'école". Nous avons échangé des courriers et je l'ai rencontré à son domicile tourangeau. Il m'a confié quelques photos qui illustrent ce texte.



La carte dont il est question dans le courrier de la page précédente est celle-ci. Elle fut expédiée à des amis par sa grand-mère, Marie Alousque, alors que cette dernière était encore institutrice à Saint-Christophe et son mari en retraite. Notez qu'elle a modifié la légende en ajoutant "et les écoles".

Chers Amis,
Sommes toujours heureux d'avoir de vos nouvelles. Vous adressons nos meilleurs vœux pour tous. Nous aussi nous désirons que l'été nous réunisse et nous ferons notre possible pour vous aller voir soit à Pâques, soit un peu plus tard. Nos enfants se sont éloignés de nous. Ils sont en bonne santé tous les trois. Mon mari souffre souvent de rhumatisme et ses souffrances gâtent le plaisir qu'il aurait eu à jouir de sa retraite. Vous les deux nous adressons nos plus affectueux souvenirs Marie Alousque



La carte postale envoyée par Marie Alousque.

Voici ce qu'écrivait Georges Audebert à propos de cette aïeule qui n'était pas sa grand-mère de sang, mais celle qu'il a connue au côté de son grand-père Ferdinand Alousque.

Sa condition la satisfaisait pleinement, et elle n'avait d'autre ambition que de mener heureusement de front sa tâche d'institutrice et la tenue de sa maison, ce qui lui était d'ailleurs facilité par le fait qu'elle ne dormait que quatre heures par nuit : quand nous nous levions le matin, le ménage était terminé, la cuisine dans laquelle elle excellait, et les gâteaux qu'elle réussissait mieux que personne étaient faits ! A notre époque où la frustration et le féminisme parfois abusifs sont à la mode, j'ai souvent une pensée émerveillée et émue pour cette femme équilibrée, qu'on sentait parfaitement à sa place, « bien dans sa peau », comme on dit maintenant, et dont la préoccupation constante paraissait être de contribuer au bonheur de ceux qui l'entouraient.

Elle ne prenait la mouche que si quelqu'un émettait la moindre critique à l'égard de « ses enfants ».

En effet, elle s'était pleinement intégrée à la famille Alousque et elle avait adopté Boussay qui le lui rendait bien.

Une dernière photo prise à l'occasion d'une cavalcade à Saint-Christophe, au début des années 1920, sur laquelle figure Georges Audebert (c'est lui qui me l'a affirmé).



Lionel ROYER
Novembre 2023